

À L'USAGE DE LA VILLE

Type de demande



INSTALLATION SEPTIQUE

Reçu

N°

Matricule

Toute nouvelle installation septique doit être réalisée conformément au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r. 22).

- Toilette sèche
- Fosse avec champs d'épuration
- Etc.

Documents à fournir avec la demande

- ☐ Étude de caractérisation réalisée par un professionnel
- ☐ Le paiement de la demande (100,00\$)
- ☐ Procuration écrite du propriétaire, si le demandeur n'est pas le propriétaire

Emplacement des travaux

Adresse :

OU Cadastre :

Identification

Propriétaire

Nom :

Adresse postale :

Ville :

Code postal :

Téléphone :

Téléphone :

Courriel :

Demandeur (si différent du propriétaire seulement)

Nom :

Adresse postale :

Ville :

Code postal :

Téléphone :

Téléphone :

Courriel :

Travaux

Date prévue du début des travaux :

Date prévue de la fin des travaux :

Valeur des travaux :

\$

(estimation des matériaux et de la main d'œuvre)

☐ Autoconstruction

OU

☐ Entrepreneur

Nom de la compagnie :

Téléphone :

Nom du responsable :

Cellulaire :

Adresse :

Courriel :

Ville :

N° de RBQ :

Code postal :

N° de NEQ :

Description des travaux / OBLIGATOIRE

Nom du professionnel (étude de caractérisation) :

L'usage du bâtiment qui sera desservi par l'installation septique :

La propriété sera : ☐ saisonnière ☐ annuelle

Nombre de chambre à coucher :

Veillez prendre note que le fait de compléter la présente demande ne vous autorise pas à débiter les travaux. Vous devez attendre l'émission du permis ou certificat avant d'entreprendre quelque travail que ce soit. Considérant que la Ville de Rivière-Rouge ne procèdera à l'étude de la demande que lorsqu'elle aura TOUS les documents requis en sa possession, vous devez fournir les documents nécessaires ci-haut mentionnés le plus tôt possible afin d'éviter tout délai dans la réalisation de vos travaux.

Le permis ou le certificat d'autorisation demandé est émis dans un délai qui varie généralement de 3 à 4 semaines suivant la réception de la demande, incluant tous les plans et documents requis. En période d'achalandage, ce délai peut être supérieur. Si la demande est associée à une demande de dérogation mineure ou de PIIA, ce délai est généralement de 8 à 12 semaines.

Pour plus d'informations, veuillez vous référer à nos dépliants et aux règlements en vigueur sur le site Web de la Ville, riviere-rouge.ca, onglets : Citoyen et affaires / Réglementation d'urbanisme.

Veillez noter qu'une inspection de votre propriété pourrait être effectuée préalablement à l'émission de ce permis ou certificat (selon la nécessité). Ceci équivaut à un préavis. (Initiales)

Merci de votre collaboration!



Signature du demandeur :

Date :

☐ Je désire recevoir et signer mon permis par courriel.

☐ Je désire être avisé par téléphone et passer au bureau pour signer et récupérer mon permis.